

COURS DE FORMATION CONTINUE
INTEGRATION DE L'APPROCHE BASÉE
SUR LES DROITS DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Présentation

En 2013, l'Union européenne (UE) a approuvé le financement, pour une durée d'environ trois ans dans le cadre du programme Tempus, d'un projet développé par un consortium d'universités partenaires dont le chef de file et coordinateur général est l'Université de La Rioja (Espagne) et duquel l'Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2 (Algérie) est la coordinatrice du projet pour le Maghreb. Le projet intitulé « Approche basée sur les droits dans l'enseignement supérieur au Maghreb » (ABDEM) s'inscrit pleinement dans la portée philosophique du programme Tempus, qui « soutient la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires des Balkans occidentaux, de l'Europe orientale, de l'Asie centrale et de la Méditerranée. » (Source : site Internet de Tempus). Le numéro du projet est 544664-TEMPUS-1-2013-1-ES-TEMPUS-JPCR.

Le but d'ABDEM est «de soutenir et d'accompagner l'enseignement supérieur au Maghreb dans l'intégration de l'approche basée sur les droits de l'homme, conformément aux dispositions de la deuxième phase du Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme des Nations Unies ». L'ABDH dans l'enseignement supérieur vise à instaurer les principes fondamentaux sous-jacents aux droits de l'homme, tels que l'égalité et le respect, dans le tissu du système d'enseignement supérieur et ses institutions, en particulier à travers ses processus et ses politiques afin d'encourager le respect de chaque membre de la communauté universitaire, et veiller à ce que les étudiants assument aussi ces principes fondamentaux. C'est ce que reprend le Programme mondial des Nations Unies mentionné ci-dessus, qui considère l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur comme un processus qui inclue «les droits de l'homme par l'éducation» pour veiller à ce que tous les composants et processus d'apprentissage, y compris les programmes d'étude, le matériel, les méthodes et la formation conduisent à l'apprentissage des droits de l'homme ; et «les droits de l'homme dans l'éducation» pour assurer que les droits de l'homme de toutes les parties prenantes sont respectés, et l'exercice de ces droits, dans le système d'enseignement supérieur.

ABDEM prétend faciliter ces objectifs au Maghreb à travers, entre autres voies, la prise de conscience de formateurs et leur formation dans une approche basée sur les droits de l'homme pour l'enseignement supérieur. Pour

atteindre cet objectif, tous les membres du consortium assument totalement la valeur des droits de l'homme pour permettre à chaque personne de vivre dignement et de s'épanouir. Ils entendent que les droits de l'homme définissent le « droit minimum d'une personne vivant sa vie dans l'estime de soi et le respect qu'il mérite, et que l'enseignement supérieur joue un rôle essentiel dans la transmission des connaissances et des compétences nécessaires pour faire respecter ces droits. C'est la raison pour laquelle les institutions d'enseignement supérieur doivent être un modèle de défense des principes fondamentaux des droits de l'homme ».

L'objectif principal de la phase 2 du Projet ABDEM est la rédaction d'un curriculum de formation à l'ABDH basé sur la planification et l'évaluation par compétences et l'apprentissage par le service, en l'adaptant au contexte et aux besoins de pays bénéficiaires.

Le consortium ABDEM est composé par douze universités: l'Université de La Rioja, leader du projet, l'Université de Bergame, l'Université de Westminster, l'Université de Saragosse, l'Université d'Estrémadure, l'Université de La Corogne, l'Université Mohamed V Soussi, l'Université Hassan 2 Mohammedia-Casablanca, l'Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2 (Coordinateurs pour le Maghreb), l'École Nationale Supérieure de Sciences Politiques d'Alger, l'Institut National du Travail et des Études Sociales de l'Université de Carthage et l'Institut de Presse et de Sciences de l'Information de l'Université de la Manouba de Tunis.

But de la formation

Le but de la formation est d'intégrer l'apprentissage des droits de l'homme basé sur les compétences dans les processus de planification d'enseignement et prétendre à sa mise en place dans des contextes et des situations pertinentes, liés aux défis et aux intérêts professionnels, en utilisant la méthodologie de l'apprentissage par le service.

Destinataires de la formation

Professeurs et étudiants en doctorat de droit, travail social, sciences de l'éducation et journalisme sélectionnés par les universités partenaires du Maghreb du projet ABDEM :

- Université Hassan 2 Mohammedia-Casablanca (Maroc)

- Université Mohamed V Soussi (Maroc)
- Institut National du Travail et des études sociales (Tunisie)
- Institut de Presse et des Sciences de l'information (Tunisie)
- École Nationale Supérieure des Sciences Politiques (Algérie)
- Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2 (Algérie)

Direction académique

Madame Ana María Vega Gutiérrez, Maître de Conférences de Droit à l'université de La Rioja et Directrice de la Chaire UNESCO Citoyenneté démocratique et liberté culturelle à l'université de La Rioja.

Madame Naouel Abdellatif Mami, Maître de Conférences de Psychopédagogie et apprentissage des langues étrangères à l'université Mohamed Lamine Debaghine (Algérie). Vice-recteur chargée des relations extérieures.

Titre du cours

Une fois terminé le cours, tous les élèves ayant obtenu une qualification positive recevront le Diplôme de « Formation continue de l'Université de La Rioja en « intégration de l'approche fondée sur les droits dans l'enseignement supérieur ».

Objectifs d'apprentissage

La formation aux droits de l'homme repose sur les objectifs suivants qui prétendent à aider les apprenants à acquérir les compétences nécessaires pour répondre aux besoins suivants du groupe cible :

- **Être informé** de ce que sont les droits de l'homme et les normes humanitaires, de ce qu'ils signifient dans la vie professionnelle et approfondir dans leur maîtrise ;
- **Acquérir des compétences ou/et les renforcer**, pour s'acquitter efficacement de leurs fonctions et de leurs tâches en tenant compte des droits de l'homme. Il ne suffit pas à l'apprenant de connaître ces normes pour que son comportement professionnel change. L'acquisition de compétences doit être considérée comme un processus de

perfectionnement grâce à leur mise en pratique et leur application. Ce processus devra peut-être s'adapter aux besoins de formation identifiés dans des domaines spécifiques du travail de l'apprenant, y compris avec des programmes de suivi adaptés ;

- **Prendre conscience des droits de l'homme, c'est-à-dire changer le comportement ou le renforcer s'il est positif**, de manière à ce que l'apprenant identifie, ou continue d'identifier, la nécessité de promouvoir et de protéger les droits de l'homme dans son travail et qu'il le fasse effectivement dans l'exercice de ses fonctions. Ce sont les **valeurs** de l'apprenant qui comptent ici.

Résultats de l'apprentissage

Au terme de la formation, les apprenants devront être en mesure :

- De comprendre qu'il est important d'intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme dans leurs travaux.
- De faire mieux connaître les instruments et les mécanismes internationaux, régionaux, nationaux et locaux présents en matière de protection des droits de l'homme afin de faciliter leur utilisation.
- D'identifier et de développer des stratégies permettant d'intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme dans les activités académiques et scientifiques qu'ils exercent dans les universités.
- D'élaborer des guides basés sur les compétences avec une approche fondée sur les droits de l'homme.
- D'améliorer les connaissances, les compétences et les comportements en vue de susciter des comportements professionnels appropriés.
- D'encourager l'analyse des problèmes chroniques et des nouveaux défis qui se présentent dans le domaine des droits de l'homme (la pauvreté, les conflits violents et la discrimination).

Compétences

En général, pour les trois modules qui constituent le Programme de formation en ABDH et en harmonie avec les principes recteurs du plan d'action pour le développement du Programme mondial pour l'éducation aux droits

de l'homme (Assemblée générale, 2010, p. 8 ; 2012, pp. 26-27), à la fin du cours les professeurs participants devront être capables d'identifier le potentiel pédagogique des compétences générales et spécifiques décrites ci-après pour obtenir un apprentissage significatif des droits de l'homme, et d'incorporer ces compétences à la planification de leur enseignement dans une approche intégratrice et orientée vers l'application effective des connaissances acquises.

Compétences générales

- 1. Travailler en équipe:** S'intégrer et collaborer de manière active pour atteindre des objectifs communs avec d'autres personnes, domaines et organisations.
- 2. Adaptation à l'environnement:** Faire face à des situations critiques relevant du domaine psychosocial en maintenant un état de bien-être et d'équilibre physique et mental qui permet à la personne d'agir avec effectivité.
- 3. Communication interpersonnelle:** Maintenir des relations positives avec d'autres personnes en pratiquant une écoute empathique et l'expression claire et assertive des pensées et des ressentis, par la parole ou des moyens non verbaux.
- 4. Apprécier la diversité et la multiculturalité:** Comprendre et accepter la diversité sociale et culturelle comme un élément d'enrichissement personnel et collectif pour développer la coexistence entre les personnes sans discrimination pour des motifs de sexe, âge, religion, condition sociale, politique et/ou ethnique.
- 5. Raisonnement critique :** Analyser et évaluer la consistance des démarches, en particulier les affirmations ou idées que la société accepte comme authentiques dans le contexte vital immédiat de la personne.
- 6. Sens et engagement éthique:** Choisir toujours le bien être moral pour soi-même et pour les autres. C'est à dire tout ce qui est ou signifie le bien, le vécu des sens, la réalisation de la personne, le sens de la justice et persévérer dans ce sens.

Compétences spécifiques

Module 1:

1. Dans une situation éducative spécifique de l'Université, utiliser efficacement le domaine conceptuel et terminologique autour de l'apprentissage basé sur les compétences, y compris sa propre perception fondée sur cette construction.
2. Expliquer et distinguer à partir d'un exemple concret les aspects essentiels de l'apprentissage basé sur les compétences pour le développement et l'évaluation à l'université.
3. Dans le contexte spécifique de sa fonction d'enseignant, justifier le processus de planification depuis les compétences comme une stratégie clé pour la promotion d'un apprentissage significatif des droits de l'homme auprès des étudiants.
4. Expliquer les fonctions et les caractéristiques fondamentales de la planification de l'enseignement dans le cadre d'un projet de formation intégrée et d'une approche de formation basée sur les compétences.
5. Dans le cadre d'une situation déterminée à l'université, planifier les activités d'enseignement à partir d'une approche axée sur les compétences dans l'apprentissage des droits de l'homme.
6. Utiliser efficacement la terminologie relative à la notion d'évaluation, en identifiant les différences grâce à d'autres termes similaires et étroitement liés à l'évaluation (appréciation et notation).
7. Reconnaître les différents types d'évaluation de l'apprentissage à l'université, en tenant compte des critères importants pour la classification partant d'une approche de la formation basée sur les compétences : selon le but, l'agent évaluateur et le moment de l'application.
8. Sélectionner et développer des instruments de mesure valides pour évaluer le degré de réalisation des résultats attendus de l'apprentissage en matière de droits de l'homme, en identifiant leurs avantages et inconvénients pour une utilisation efficace pendant le processus d'évaluation.
9. Programmation rigoureuse et évaluation précise pour l'apprentissage des droits de l'homme d'après une approche par compétences, basée sur des critères de traitement de validité et de fiabilité.

Module 2:

1. Identifier, interpréter et exécuter adéquatement les normes internationales, régionales et nationales relatives aux droits de l'homme applicables aux différentes hypothèses formulées dans leurs disciplines et domaines professionnels respectifs.
2. Définir et distinguer avec précision quels sont les détenteurs de droits et les débiteurs d'obligations pour chaque droit de l'homme dans une situation déterminée.
3. Identifier les obligations spécifiques de respect, de protection et de réalisation de chacun des droits de l'homme et le contenu réglementaire minimum nécessaire pour leur réalisation et pour remettre en question leur application, le cas échéant, conformité dans une situation déterminée.
4. Identifier, analyser, argumenter et évaluer les écarts critiques et les lacunes dans la capacité et la responsabilité des titulaires de droits et d'obligations qui font obstacle à l'action ou à la transformation d'une situation d'atteinte aux droits de l'homme.
5. Comparer et évaluer les situations, les pratiques, les législations, les politiques locales et nationales à la lumière des instruments juridiques relatifs aux droits de l'homme ratifiés par son pays ; et proposer et planifier des alternatives efficaces.
6. Identifier et mettre en place des mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits de l'homme.
7. Rechercher, sélectionner et analyser les informations provenant de différentes sources (juridique, sociale, économique, etc.). Planifier et documenter correctement cette tâche.
8. Développer la pensée analytique, systématique, délibérative, pratique, et collégiale.
9. Développer la communication verbale et écrite
10. Promouvoir et orienter vers la réussite et le leadership
11. Développer la gestion et la négociation dans des situations de conflits

Module 3:

1. Comprendre les processus d'intervention dans la réalité sociale liée au domaine de la spécialité, à travers le développement d'un projet d'apprentissage par le service.
2. Concevoir et orienter un projet d'apprentissage par le service lié à la défense ou à la promotion des droits de l'homme par rapport à la spécialité.
3. Analyser, évaluer et réfléchir aux processus et aux résultats de l'action entreprise en contact avec la réalité et de l'apprentissage acquis par les étudiants dans des projets d'apprentissage par le service.
4. Évaluer les besoins et les options à travers des méthodes participatives pour guider une stratégie d'intervention et de gestion visant à assurer la conformité des activités aux modèles souhaités (Modèles de gestion participative basés sur des résultats).
5. Identifier, interpréter et agir pour résoudre des situations à risque.

Méthodologie de la formation

La formation est mixte, et la partie en ligne est complétée de sessions essentielles tout au long du programme.

La formation en ligne se déroule sur la plate-forme interactive BBLearn à travers le campus virtuel de l'Université de La Rioja. Dans cet environnement virtuel, l'étudiant disposera du contenu des cours organisés par unités thématiques, des lectures, de liens recommandés, de bibliographie, etc. ; Il aura aussi à sa disposition des outils de communication tels que le courrier électronique, des forums de débat, le chat, la messagerie instantanée et la vidéoconférence, pour faciliter l'échange de consultations, d'opinions et de travaux.

Des activités telles que la lecture du matériel didactique, la résolution de problèmes ou la rédaction de travaux, individuellement ou par groupes sont prévues. Il s'agit d'un cours dynamique et pratique.

La combinaison des deux éléments suivants est importante dans les formations en ligne :

- a) un programme approprié porteur des contenus et des activités à développer dans chaque module

b) l'engagement et l'autonomie des participants dans le suivi de la formation

Ressources pédagogiques

La formation en ligne permet l'utilisation d'un grand éventail de ressources pédagogiques.

Voici, à titre d'exemple, quelques-unes des activités :

	Assimilation de l'information	Utilisation de l'information
Rôle de l'étudiant	Réceptif	Travail
Genre d'activité	Lecture de textes Visionnage de matériel audiovisuel	Commentaire écrit Forum de discussion Autotest de connaissances Développement des tâches concrètes (rapport, avis, résolution de cas, article de presse, etc.)
Travail Individuel		Journal Blog
Travail en équipe		Forum Wiki Blog

Structure et contenus

Le contenu de la formation s'articule autour de 3 modules :

- a) ABDH
- b) Apprentissage axé sur les compétences
- c) Apprentissage /service (service Learning)

Distribution de la charge de cours d'après ce qui est prévu au projet TEM-PUS:

	Module1: Apprentissage axé sur les compétences	Module 2 : ABDH	Module 3 : Apprentissage-service
Formation en ligne			
N° d'heures	30	150	30
Formation sur le terrain			
N° d'heures	24	24	24
Lieu de la session	Rabat	Sétif	Tunis
Dates de la session	01/2016	05/2016	09/2016

Les étudiants travailleront ces trois modules d'une manière simultanée durant une grande partie de la période de formation en ligne, de sorte qu'ils soient reliés pédagogiquement et mutuellement renforcés.

Évaluation

Le résultat du cours sera évalué au moyen de :

- La réalisation d'un test d'autoévaluation pour chacun des modules
- La programmation de différentes tâches proposées par le tuteur telles que : des travaux de réflexion (individuelle ou par groupes) sur les contenus des cours, l'exécution de tâches réelles et/ou simulées, la résolution de cas, la résolution de problèmes, etc.
- Des travaux pratiques correspondants au cours qui devront appliquer de manière intégrée les contenus abordés dans les trois modules.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 0 : INTRODUCTION DES TROIS MODULES

Cette première partie du cours est une introduction aux principaux aspects des trois modules. Il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce l'ABDH ? Pourquoi est-elle importante ? Quelle est l'utilité d'un programme de formation de formateurs à l'ABDH ?
- En quoi consiste l'approche basée sur les compétences et dans quelle mesure contribue-t-elle à la formation aux droits de l'homme ?
- Définition, application et expériences en APS : Pourquoi et dans quel but est-il introduit dans un programme de Formation de formateurs à l'ABDH ?

Module 0: Introduction générale (20 heures en ligne)		
Matières	Nombre d'heures	Date
1. Cadre conceptuel de l'ABDH	10	12 / 2015
2. Enseignement par compétences	5	
3. Apprentissage et Service comme méthodologie active	5	

Coordination académique : Esther Raya Díez, Université de La Rioja (Espagne)

Enseignants :

- Ana María Vega Gutiérrez, Université de La Rioja (Espagne)
- Fermin Navaridas Nalda, Université de La Rioja (Espagne)
- Esther Raya Díez, Université de La Rioja (Espagne)

MODULE 1

Ce module vise essentiellement à contribuer à la formation pédagogique des enseignants universitaires pour un apprentissage significatif des droits de l'homme du point de vue à partir des compétences. Partant de cette idée, on expose la théorie et les principes pédagogiques qui sous-tendent la construction de l'apprentissage universitaire à partir des compétences. Basé sur cette approche des compétences et sur les connaissances acquises de la première partie du module, des directrices et des orientations pratiques sont proposées pour la conception et le développement du processus de planification de l'éducation axée sur l'apprentissage significatif des étudiants. Enfin, la question de l'évaluation des compétences est traitée comme un élément fondamental de la planification, visant à évaluer avec rigueur et précision le niveau d'atteinte des résultats attendus de l'apprentissage sur les droits de l'homme.

Module 1 : Apprentissage axé sur les compétences (25 heures en ligne et 24 heures sur le terrain)			
Matières	Nombre d'heures	Date	Brève description
1. Introduction	5		Les compétences: concepts principaux et approches générales.
2. Conception et développement des processus d'enseignement - apprentissage axés sur les compétences	10	12-2015 / 01-2016	- Fonctions et caractéristiques principales du programme d'enseignement - Programme partant des compétences: directrices de base pour promouvoir la qualité de l'apprentissage
3. Évaluation de l'apprentissage axée sur les compétences	10		- Méthodologie et stratégie d'évaluation - Critères de validité et de fiabilité dans le procès d'évaluation.

Séminaire présentiel Rabat	24	01-2016	Programme Enseignement par compétences et Droits de l'homme
--------------------------------------	----	---------	---

Coordination académique: Fermin Navaridas Nalda, Université de La Rioja(Espagne) / Abdesselam El Ouazzani, Université Mohamed V Soussi (Maroc)

Professorat :

- Naouel Abdellatif Mami, Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2 (Algérie)
- Héla Ben Ali, Institut de Presse et des Sciences de l'Information (Tunisie)

Résultats de l'apprentissage :

À la fin de sa formation, l'apprenant est capable de :

- Identifier les aspects fondamentaux de l'apprentissage basé sur les compétences pour promouvoir l'enseignement des droits de l'homme dans l'enseignement universitaire.
- Planifier l'enseignement et l'apprentissage des droits de l'homme à partir des compétences.
- Expliquer à partir d'un exemple sur les droits de l'homme les différences entre évaluer, qualifier et mesurer.
- Programmer l'évaluation de l'apprentissage à partir d'une approche par compétences, selon des critères de validité et de fiabilité.

MODULE 2: ABDH

Ce module est divisé en quatre matières qui cherchent à obtenir, principalement, une compréhension commune de la centralité des droits de l'homme dans les relations internationales et dans la vie sociale, politique et économique d'un pays, en général, et dans l'enseignement en particulier. Les droits de l'homme en tant que valeur universelle, devraient rapprocher les différents acteurs sociaux et politiques vers un même but: améliorer la di-

gnité des êtres humains. A cet effet, est présentée la valeur ajoutée d'une approche des droits de l'homme dans l'analyse et l'intervention des problèmes sociaux, culturels et économiques, dans la mesure où elle contribue à relier les normes et normes des droits de l'homme aux activités opérationnelles et à approfondir le processus d'analyse et de programmation. Dans le module sont décrits les principaux systèmes -Internationaux, régionaux et nationaux- ainsi que les divers mécanismes qui garantissent leur pleine justiciabilité. Après avoir analysé les différents éléments du contenu normatif et les obligations légales qui découlent de chacun des droits de l'homme, le module se centre sur l'examen détaillé de chacun de ces droits.

En définitive, ce module vise à fournir aux étudiants les outils juridiques, conceptuels et méthodologiques avec un triple objectif :

- a) Apprendre à poser les bonnes questions: qui a été exclu et pourquoi ? Quels sont les droits en jeu ? Qui doit intervenir à ce sujet ? Que faut-il pour agir?
- b) Identifier les changements que nous devons nous fixer comme objectif ;
- c) Mesurer, surveiller et signaler les changements aux parties prenantes.

Module 2: Approche Basée sur les Droits de l'Homme (140 heures en ligne et 24 heures sur le terrain)

Matières	Nombre d'heures	Date	Breve description
1. Cadre conceptuel de l'ABDH	15	2/ 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Concepts essentiels : dignité humaine, bienfaisance, besoins, droits • Une raison commune: hypothèses anthropologiques et philosophiques des droits de l'homme, valeurs communes • Droits religieux et sécularisation du droit • Évolution des droits de l'homme et caractéristiques essentielles (universalité, indivisibilité, etc.)

<p>2. Opérationnalité de l'ABDH</p>	<p>45</p>	<p>3-4/ 2016</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Textes internationaux et régionaux sur les droits de l'homme / Déclarations islamiques des droits de l'homme 2. Portée des obligations de droit international: Acceptation, Réserves et Abrogation 3. Mécanismes internationaux de protection 4. Évaluation des progrès : indicateurs de surveillance de l'accomplissement des instruments des droits de l'homme 5. Protection constitutionnelle des droits de l'homme et mécanismes nationaux de protection <ul style="list-style-type: none"> - Cadre constitutionnel et législatif - Institutions et politiques - Cadre politique et bonne gouvernance - Contexte culturel et géopolitique de l'application des droits de l'homme
<p>3. Présupposés fondamentaux et communs de tous les droits de l'homme</p>	<p>20</p>	<p>4/ 2016</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Caractéristiques essentielles des droits de l'homme: universels, inaliénables, reliés, interdépendants et indivisibles 2. Portée des obligations relatives aux droits de l'homme : respecter, protéger, accomplir / garantir 3. Normes ou principes transversaux des droits de l'homme: égalité et non-discrimination, participation, accès à la réparation, accès à l'information, reddition des comptes, état de droit et bonne gouvernance
<p>4. Analyse des Libertés et des Droits spécifiques*</p>	<p>60</p>	<p>06-07/ 2016</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Droit à l'intégrité physique et morale 2. Droit à la liberté et à la sécurité 3. Liberté de mouvement 4. Liberté de pensée, de conscience et de religion 5. Liberté d'opinion et d'expression 6. Droit de réunion pacifique

			<p>7. Liberté d'association Droit à la vie privée, intimité</p> <p>8. Administration de la justice</p> <p>9. Droit à un recours effectif</p> <p>10. Droits relatifs au nom, à l'identité, à la nationalité</p> <p>11. Droit de participer à la vie publique & droit de vote</p> <p>12. Droits liés au mariage & à la famille</p> <p>13. Droit à un niveau de vie suffisant</p> <p>14. Droit à l'alimentation</p> <p>15. Droit à un logement convenable</p> <p>16. Droit à la sécurité sociale</p> <p>17. Droits de l'homme & extrême pauvreté</p> <p>18. Droits de l'homme & eau potable et assainissement</p> <p>20. Droits du travail</p> <p>21. Droit à la santé</p> <p>22. Droit à l'éducation</p> <p>23. Droit à la protection de la propriété ; crédit financier</p> <p>24. Droits culturels</p> <p>25. Entreprises et Droits de l'homme</p> <p>25. Entreprises et Droits de l'homme</p> <p>26. Droit au développement</p> <p>Droits de personnes ou groupes spécifiques</p> <p>27. Femmes</p> <p>28. Enfants</p> <p>29. Personnes handicapées</p> <p>30. Membres de minorités</p> <p>31. Populations autochtones</p> <p>32. Migrants</p> <p>33. Réfugiés & personnes déplacées dans leur propre pays</p>
Séminaire présentiel Sétif	24	5/ 2016	Programme Opérationnalité de l'Approche Basée sur les Droits de l'Homme

* À en choisir deux ou trois pour approfondir dans l'application selon l'APS. Identifier et choisir les droits considérés prioritaires pour chaque étude : droit, journalisme, travail social et éducation.

Coordination académique : Ana María Vega Gutiérrez, Université de La Rioja (Espagne) / Abdessatar Mouelhi, Institut National du Travail et des Études Sociales (Tunisie)

Enseignants :

- Faten Ben Lagha, Institut de Presse et des Sciences de l'Information (Tunisie)
- Halem Ojertatani, Institut National du Travail et des Études Sociales (Tunisie)
- Aisha Sefi, Institut National du Travail et des Études Sociales (Tunisie)
- Paresh Kathrani, Université de Westminster (Royaume-Uni)
- Michelle Brunelli, Université de Bergame (Italie)
- Rafael Valencia Candalija, Université d'Estrémadure (Espagne)
- Jaime Rossell, Université d'Estrémadure (Espagne)
- Zoila Combalia, Université de Saragosse (Espagne)
- Alejandro González-Varas, Université de Saragosse (Espagne)
- M.^a Pilar Diago Diago, Université de Saragosse (Espagne)
- Juan Ferreiro Galguera, Université de La Corogne (Espagne)
- Juan Andrés Muñoz, Université de La Rioja (Espagne)
- Isabel Martínez Navas, Université de La Rioja (Espagne)
- Leonor González Menorca, Université de La Rioja (Espagne)

Résultats de l'apprentissage

Au terme de la formation, les apprenants devront être en mesure :

- De préparer le matériel et les activités pour leur activité d'enseignants conformément à l'approche fondée sur les droits humains.
- D'améliorer leurs connaissances en droits de l'homme (identifier les détenteurs de droits et d'obligations, identifier les écarts de capacité, les éléments de leurs contenus normatifs, les obligations qui en découlent ainsi que les limites) et en systèmes de protection internationale, régionale et nationale.
- D'analyser le droit, le journalisme, l'éducation et le travail social par rapport à la réglementation, aux standards et mécanismes internatio-

naux, régionaux et nationaux dans le domaine des droits de l'homme.

- D'intégrer des pratiques pour promouvoir l'égalité et la non-discrimination dans leurs fonctions d'enseignant et chercheur.
- D'acquérir des compétences de facilitation (gestion de la dynamique de groupe).
- D'acquérir des compétences en résolution de conflits.
- De développer et de planifier plus efficacement leur enseignement à travers une approche participative.

MODULE 3: APPRENTISSAGE PAR LE SERVICE

Le contenu de ce module traite d'une question essentielle : Quelle est la finalité de l'enseignement supérieur ? Améliorer la compétence et le curriculum personnel ou encourager la solidarité pour transformer le monde ? Nous partons de ces questions pour identifier l'apprentissage par le service comme une méthodologie qui connecte l'université et la société et intègre les principes méthodologiques signalés au Plan d'action de la deuxième phase du Programme mondial des droits de l'homme dans l'enseignement supérieur.

Les experts soulignent que dans la mise en marche d'expériences en apprentissage par le service il faut aborder cinq éléments ou exigences : l'apprentissage (curriculum), le service (action avec la communauté) ; le projet (initiative d'action) ; la participation des acteurs concernés et enfin la réflexion sur l'expérience (à quoi a-t-elle servi ? qu'avons-nous appris ?). Ces cinq éléments sont ceux qui ont donné charge de sens le projet et qui connectent avec les piliers de l'éducation du XXI^e siècle : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble.

Ce module présente et analyse les aspects qui structurent les trois moments - préparation, exécution et évaluation - de tout projet d'apprentissage par le service, tandis que les participants sont orientés vers l'application pratique de l'Approche basée sur les droits de l'homme dans leur programme d'enseignement.

Module 3 : Apprentissage Service (25 heures en ligne et 24 heures sur le terrain)

Matières	Nombre d'heures	Date	Brève description
1. Conception de projets d'apprentissage Service	5	06/2016	De l'idée au projet : Que voulons-nous faire Réponses de planification de projets Identification des acteurs impliqués
2. Exécution de projets d'Apprentissage Service:	10	06/2016	Présentation et diffusion de l'idée Coordination Gestion
3. Évaluation de projets d'APS	5	07/2016	L'évaluation comme outil d'amélioration continue
4. Systématisation de l'expérience	5	09/2016	La réflexion dans les projets d'APS
Séminaire pré-séminaire Tunis	24	10/2016	Programme Enseignement supérieur et droits de l'homme et Présentation des projets APS conçus / exécutés

Coordination académique : Esther Raya Díez, Université de La Rioja (Espagne) / Jamila Houfaïdi, Université Hassan 2 Mohammedia-Casablanca (Maroc)

Professeurs :

- Nouicer Belkacem, Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2 (Algérie)
- Lassaad Labidi, Institut National du Travail et des Études Sociales (Tunisie)
- Khier Guechi, Institut National du Travail et des Études Sociales (Tunisie)

- Hind Soudani,
- Marguerita Blandini, Université de Westminster (Royaume-Uni)
- Neus Caparrós, Université de La Rioja (Espagne)

Résultats de l'apprentissage

- Identifier des projets d'apprentissage par le service et sur les droits de l'homme.
- Sélectionner au moins un projet associé à la branche de connaissances correspondante pour aborder les droits de l'homme dans sa réalisation.
- Différencier le rôle des acteurs dans les projets d'apprentissage par le service.
- Connaître les phases de planification d'un projet d'apprentissage par le service.
- Entamer le design d'un projet personnel en droits de l'homme avec la méthodologie de l'apprentissage par le service.
- Identifier et décrire une situation d'atteinte aux droits de l'homme comme point de départ pour concevoir un projet d'apprentissage par le service.
- Comprendre les implications de chaque phase du cycle de projet d'apprentissage par le service.
- Concevoir un projet d'apprentissage par le service orienté vers le domaine des connaissances dans le cadre d'une discipline ou matière curriculaire du plan d'études.
- Identifier l'importance de systématisation dans le processus de construction des connaissances à travers la pratique.
- Appliquer un outil de systématisation pour un projet d'apprentissage par le service

Calendrier de la formation

MODULES	NOMBRE D'HEURES	2015		2016										
		12	1	2	3	4	5	6	7	9	10			
Modulo 0: Introduction générale	20													
Module 1: Apprentissage par compétences	25													
Séminaire présentiel: Apprentissage par compétences et droits de l'homme	24													
Module 2: Cadre conceptuel	15													
Module 2: Opérationnalité de l'ABDH	45													
Module 2: Hypothèses fondamentales et communes à tous les droits de l'homme	20													
Module 3. APS: Conception, exécution et évaluation de projets	20													
Séminaire présentiel: Droits de l'homme et APS Apprentissage	24													
Module 2: Analyse des libertés et des droits spécifiques	60													
Module 3: APS Évaluation et systématisation	5													
Séminaire présentiel: Enseignement supérieur et droits de l'homme	24													

12	Décembre 2015					
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

09/12/2015

Début du cours

09/12/2015

Module 0: Introduction

01	Janvier 2016					
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

07/01/2016

Module 1: Apprentissage par compétences

RABAT, Séminaire présentiel : Apprentissage par compétences et droits de l'homme

02	Février 2016					
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

26/01/2016

ABDH: Cadre conceptuel

15/02/2016

ABDH: Opérationnalité de l'ABDH

03	Mars 2016					
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

26/03/2016

ABDH: Hypothèses fondamentales

04	Avril 2016					
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

11/04/2016 Module 3: APS

05	May 2016					
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SETIF, Séminaire présentiel Droits de l'homme

10/05/2016 ABDH: Libertés et Droits spécifique

06	Juin 2016					
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

09	Septembre					
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Date limite pour la soumission du travail final

10	Octobre					
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

TUNISIE, Séminaire présentiel Enseignement Supérieur et Droits de l'homme-APS



UNIVERSIDAD DE LA RIOJA



Universidad Zaragoza



UNIVERSIDAD DE EXTREMADURA

UNIVERSITY OF WESTMINSTER



كندة العلوم والتكنولوجيا والقانونية والاصحابية من اسبوع
Chaire des Sciences Juridiques
Economiques et Sociales An Sbaou



UNIVERSITE SETIF2



Institut National du Travail et des Etudes Sociales de Tunis



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UNESCO Chair on Human Rights and Ethics of international Cooperation

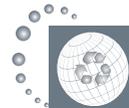
University of Bergamo



المدرسة الوطنية العليا للعلوم الحياتية



UNIVERSIDADE DA CORUÑA



Université Mohammed V - Soussi
Faculté de Sciences de l'Éducation